## ANNEXE XV Onglet 1

## ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

## PERMIS DE STATIONNEMENT DE RÉSIDANT, DE COMMERÇANT ET D'ARTISTE CATÉGORIES ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS PAR ZONE

	Limite du nombre de permis délivrés par zone -pour l'ensemble des catégories ou pour une catégorie				Limite du nombre de permis délivrés par zone - par logement, par atelier d'artiste ou par commerce		
Zone	Toutes catégories	Résidant	Commerçant	Artiste	Par logement	Par atelier	Par commerce
A2-1					illimité	0	0

<u>ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES</u>

**ANNEXE XV**